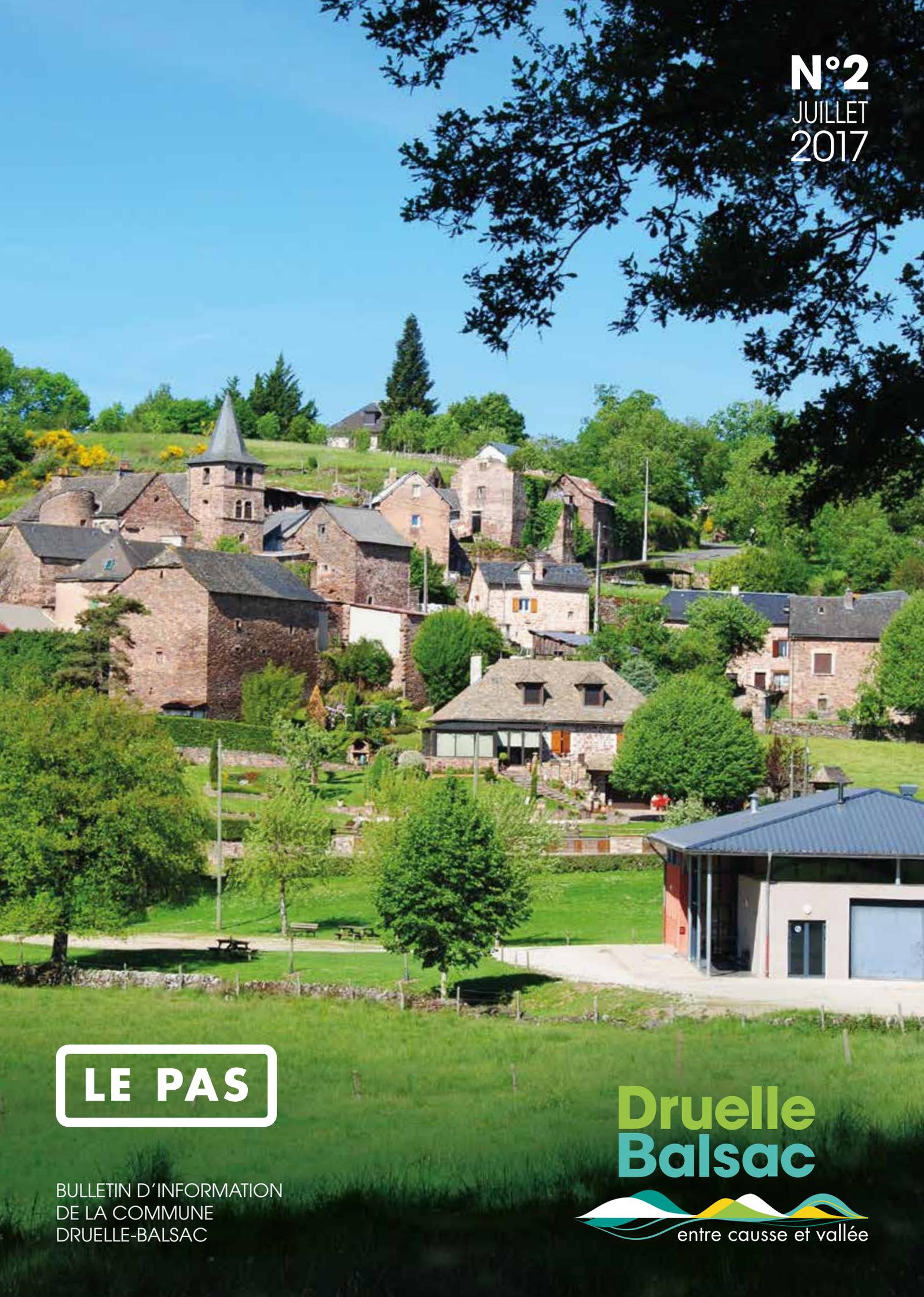


N°2
JUILLET
2017



LE PAS

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DRUELLE-BALSAC

**Druelle
Balsac**



entre cause et vallée

« l'édito »



Soirée agitée dans la salle de basket au Bouldou la nuit du 3 au 4 juin. Quatre mineurs de 16 ans ont forcé la porte d'accès et ont saccagé la salle avec des niveaux de responsabilités différents.

Tout ce qui s'est trouvé à portée de mains a été détruit : porte d'accès, panneau de basket, ordinateur et écran, frigo, boissons répandues sur le sol, 2 cafetières, ainsi que le coffret électrique et 11 extincteurs vidés entièrement !

Avec l'aide de la gendarmerie, les jeunes ont été rapidement identifiés et convoqués avec leurs parents le jour même.

Suite aux interrogatoires, ils seront convoqués à une date ultérieure devant le tribunal, qui décidera des sanctions.

La mairie a porté plainte pour le préjudice, une liste du matériel détruit et des dégâts a été déposée à la gendarmerie.

Par ailleurs, la collectivité a fait une demande d'heures de TIG (Travaux d'Intérêt Général) au profit de la commune.

Il est regrettable que ce genre de fait puisse arriver. Soucieuse de préserver votre cadre de vie, la municipalité vous demande d'être vigilants sur les faits et gestes de vos ados et aussi sur les dégradations dont vous pourriez être témoins.

Le vandalisme est une atteinte « gratuite » aux biens privés ou publics, dont la gravité de la sanction dépend des circonstances de l'infraction, de la nature du bien et des dégâts causés.

Le conseil municipal de Druelle Balsac

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------------|---------|
| L'édito | P 2 |
| Vie municipale | P 3-5 |
| Druelle actu | P 5-7 |
| Vie sociale | P 7-9 |
| Rétrospective | P 10-11 |
| Culture et patrimoine | P 12 |
| Info Agglo | P 13-14 |
| En bref | P 15 |
| (Re) découvrons notre commune | P 16 |

INFOS MAIRIE

Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture au Bouldou

> Du lundi au vendredi :
8h30 - 11h30
et 13h30 - 17h30

> Le samedi : (à date paire)
9h30 - 11h30

Horaires d'ouverture à Balsac

> À compter du 21 août 2017, ouverture le lundi et le jeudi matin de 8h30 à 11h30.

Contactez le maire, le maire délégué ou un adjoint

Tél. 05 65 69 36 40
mairie@druellebalsac.fr
Site internet : www.druelle.fr
en cas d'urgence.

Vie municipale

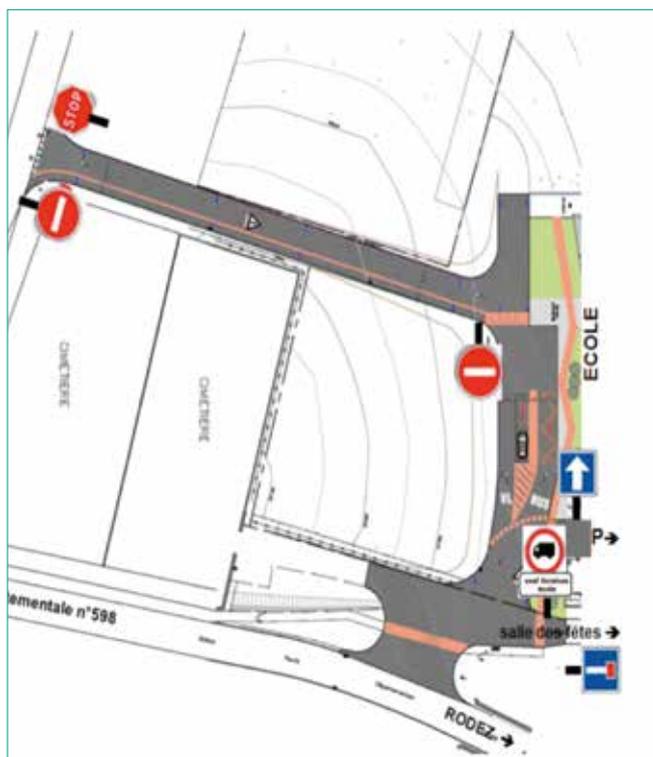
INFOS

BUDGET 2017

| BUDGET DE FONCTIONNEMENT | |
|---|--|
| Dépenses courantes - 2 353 000 € | Recettes - 2 353 000 € |
| ➤ Charges de personnel - (salaires et charges) 650 750 € | ➤ Dotations diverses et impôts locaux 1 036 599 € |
| ➤ Charges d'entretien - (électricité, eau, matériel) 368 188 € | ➤ Dotation globale de fonctionnement - (État.) 270 000 € |
| ➤ Charges financières - (Intérêts des emprunts et intercommunalité) 182 121 € | ➤ Produits des services 195 100 € |
| ➤ Subventions - (associations et contributions obligatoires) 337 975 € | ➤ Résultat de fonctionnement reporté 851 301 € |
| ➤ Virement à la section investissement 813 966 € | |

| BUDGET D'INVESTISSEMENT | |
|--|--|
| Dépenses - 1 611 614 € | Recettes - 1 611 614 € |
| ➤ Travaux bâtiments communaux - (Préau école, ADAP...) 162 500 € | ➤ Virement de la section de fonction 813 966 € |
| ➤ Travaux de voirie 133 000 € | ➤ FCTVA 110 000 € |
| ➤ Remboursement du capital des emprunts 177 745 € | ➤ Taxe d'aménagement 40 000 € |
| ➤ Divers travaux - (stade, city stade...) 1 017 369 € | ➤ Subventions - (État, Région, Département, Grand Rodez, F.F.F...) 647 648 € |
| ➤ Matériel roulant - (Épaveuse, broyeur accotement...) 121 000 € | |

NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION AUTOUR DE L'ÉCOLE DE BALSAC À COMPTER DE LA RENTRÉE



LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales délibérations du Conseil Municipal. Pour plus de détails nous vous invitons à consulter la rubrique : « informations municipales » de notre site internet.

Séance du 02 février 2017

2 - Rodez Agglomération : projet de révision n°5 du PLUI

Maîtriser le développement urbain sur le territoire communautaire, structurer le développement économique du territoire, identifier les espaces à fort potentiel agricole, améliorer la qualité des opérations d'aménagement, identifier la Trame Verte et Bleue (espaces favorisant la faune et la flore), assurer une cohérence de l'affichage publicitaire, valoriser la qualité du patrimoine architectural... Le conseil municipal donne à l'unanimité un avis favorable au projet de révision n°5 du PLUI.

3 - Rodez Agglomération : projet règlement local de publicité intercommunal

Le conseil municipal donne à l'unanimité un avis favorable au projet de Règlement Local de Publicité intercommunal.

4 - Demande d'installation de deux télérelevés de Gaz Réseau Distribution France (GRDF) au Bouldou et à Balsac

Le conseil municipal refuse à l'unanimité toute implantation d'antenne sur des équipements publics de la commune.

Séance du 02 mars 2017

| TAUX VOTÉS 2016 | | | |
|-------------------------|-------|-------|--------|
| | TH | TFB | TFNB |
| Druelle | 11,42 | 20,83 | 106,5 |
| Balsac | 10,70 | 17,58 | 83,92 |
| TMP CALCULÉ | | | |
| Commune nouvelle | 11,29 | 20,23 | 100,40 |

1 - Taux des contributions directes 2017

TH : Taxe Habitation, TFB/TFNB : Taxe Foncière sur les Propriétés Baties ou Non Baties. Le conseil municipal donne à l'unanimité un avis favorable.

2 - SIEDA : maîtrise d'ouvrage entretien de l'éclairage public de Druelle 2016-2019

Le conseil municipal donne à l'unanimité un avis favorable.

3 - Attribution des subventions aux associations pour 2017

Il donne à l'unanimité un avis favorable.

Séance du 06 avril 2017

1 - Approbation des comptes administratifs 2016 des budgets principaux et annexes de Druelle et de Balsac

2 - Approbation du compte de gestion 2016 - budget principal et annexe de Druelle et de Balsac

3 - Élection des conseillers communautaires à Rodez Agglomération. Le Maire propose sa liste des trois candidats : Patrick GAYRARD, Marlène URSULE, Daniel RAYNAL

Ont été proclamés délégués communautaires les candidats figurant sur la liste conduite par Patrick GAYRARD. Ils ont pris rang dans l'ordre de la liste.

Séance du 11 mai 2017

1 - Validation et attribution du marché de construction du stade synthétique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote : 28 voix pour, 2 voix contre et autorise le Maire à signer tous les documents afférents au marché.

2 - Rodez Agglomération : modification statutaire - transfert de compétence : installation, gestion, et entretien des abribus

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la modification statutaire.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2017-2018

QUELQUES NOUVEAUTÉS SUITE À LA CRÉATION DE LA COMMUNE DE DRUELLE BALSAC

1. Élèves domiciliés sur la Commune de Druelle Balsac et scolarisés dans un établissement situé sur le territoire de Rodez Agglomération (ex. : Rodez)

Les élèves circuleront munis de la carte d'abonnement PASS JEUNE délivrée par Agglobus.

Cet abonnement est en vente à l'Agence Agglobus - 3, place d'Armes - 12000 Rodez 0800 00 79 50 (n° vert).

Pour plus de renseignements :

www.agglobus.rodezagglomeration.fr

2. Elèves domiciliés sur la Commune de Druelle Balsac et scolarisés dans un établissement situé hors du territoire de Rodez Agglomération (ex. : Marcillac Vallon, Rignac)

Les élèves circuleront munis de la carte de transport scolaire délivrée par le Conseil Départemental de l'Aveyron. Cette carte peut être demandée sur le site www.transports.aveyron.fr

Pour plus de renseignements : Conseil Départemental de l'Aveyron - Service des Transports - Route du Monastère - CS 10024 - 12450 Flavin - 05 65 59 34 87

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DU 23 AVRIL 2017

| 1 ^{ER} TOUR | | | | | | |
|-------------------------|-----------|-----------|-----------|----------|-------|-------|
| | DRUELLE 1 | DRUELLE 2 | DRUELLE 3 | BALSAC 4 | TOTAL | % |
| Inscrits | 703 | 560 | 542 | 462 | 2267 | |
| Votants | 657 | 499 | 463 | 414 | 2 033 | 89,68 |
| Nuls | 6 | 4 | 5 | 5 | 20 | |
| Blancs | 16 | 7 | 6 | 8 | 37 | |
| Exprimés | 635 | 488 | 452 | 401 | 1976 | |
| 1 Nicolas DUPONT-AIGNAN | 50 | 23 | 21 | 32 | 126 | 6,38 |
| 2 Marine LE PEN | 104 | 69 | 58 | 44 | 275 | 13,92 |
| 3 Emmanuel MACRON | 214 | 167 | 152 | 123 | 656 | 33,20 |
| 4 Benoît HAMON | 49 | 29 | 23 | 34 | 135 | 6,83 |
| 5 Nathalie ARTHAUD | 4 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0,20 |
| 6 Philippe POUTOU | 7 | 3 | 2 | 3 | 15 | 0,76 |
| 7 Jacques CHEMINADE | 1 | 1 | 1 | 0 | 3 | 0,15 |
| 8 Jean LASSALLE | 14 | 15 | 10 | 18 | 57 | 2,88 |
| 9 Jean-Luc MELENCHON | 116 | 76 | 80 | 99 | 371 | 18,78 |
| 10 François ASSELINEAU | 3 | 6 | 2 | 4 | 15 | 0,76 |
| 11 François FILLON | 73 | 99 | 103 | 44 | 319 | 16,14 |

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DU 7 MAI 2017

| 2 ^E TOUR | | | | | | |
|---------------------|-----------|-----------|-----------|----------|-------|-------|
| | DRUELLE 1 | DRUELLE 2 | DRUELLE 3 | BALSAC 4 | TOTAL | % |
| Inscrits | 703 | 560 | 542 | 462 | 2267 | |
| Votants | 629 | 481 | 445 | 404 | 1959 | 86% |
| Nuls | 34 | 20 | 18 | 21 | 93 | |
| Blancs | 54 | 34 | 47 | 39 | 174 | |
| Exprimés | 541 | 427 | 380 | 344 | 1692 | |
| 1 Emmanuel MACRON | 402 | 348 | 296 | 277 | 1323 | 78,19 |
| 2 Marine LE PEN | 139 | 79 | 84 | 67 | 369 | 21,81 |

Actu

LES TRAVAUX RÉALISÉS/EN COURS/PROJETS :

ACHAT D'UN GIROBROYEUR D'ACCOTEMENT



Pour renouveler le broyeur d'accotement qui était en mauvais état, la municipalité a réalisé une consultation auprès de plusieurs fournisseurs.

Le choix s'est porté sur un broyeur de marque SUIRE ROTOFLEX des établissements LAGARRIGUE SAS de Morlhon. Cet équipement qui travaille à l'horizontale, comme à la verticale, permet le fauchage des bords de nos routes au printemps, ainsi que l'entretien de nos chemins de randonnées.

ACHAT D'UN TRACTEUR ET D'UNE DÉBROUSSAILLEUSE

L'ancien tracteur /débroussailleuse arrivait lui aussi en fin de carrière, après 12 ans de services et près de 10 000 heures au compteur !



Le conseil municipal, face au devis de réparation plus

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 11 JUIN 2017

| 1 ^{ER} TOUR | | | | | | |
|-----------------------|-----------|-----------|-----------|----------|-------|-------|
| | DRUELLE 1 | DRUELLE 2 | DRUELLE 3 | BALSAC 4 | TOTAL | % |
| Inscrits | 703 | 560 | 544 | 463 | 2270 | |
| Votants | 449 | 357 | 353 | 310 | 1469 | 65 |
| Nuls | 7 | 2 | 1 | 4 | 14 | |
| Blancs | 7 | 6 | 4 | 4 | 21 | |
| Exprimés | 435 | 349 | 348 | 302 | 1434 | |
| 1 Pierre DEFONTAINES | 63 | 35 | 41 | 53 | 192 | 13,39 |
| 2 Stéphane MAZARS | 234 | 171 | 186 | 142 | 733 | 51,12 |
| 3 Sarah VIDAL | 35 | 46 | 33 | 38 | 152 | 10,60 |
| 4 Christian LAMMENS | 7 | 9 | 4 | 11 | 31 | 2,16 |
| 5 Anne MINIER | 3 | 0 | 3 | 5 | 11 | 0,77 |
| 6 Matthieu DANEN | 31 | 21 | 18 | 14 | 84 | 5,86 |
| 7 Michel RAYNAL | 3 | 3 | 1 | 3 | 10 | 0,70 |
| 8 Valérie VAGNER | 0 | 5 | 1 | 3 | 9 | 0,63 |
| 9 Yves CENSI | 58 | 58 | 59 | 32 | 207 | 14,44 |
| 10 Arlette SAINT-AVIT | 1 | 1 | 2 | 1 | 5 | 0,35 |

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 JUIN 2017

| 2 ^E TOUR | | | | | | |
|---------------------|-----------|-----------|-----------|----------|-------|-------|
| | DRUELLE 1 | DRUELLE 2 | DRUELLE 3 | BALSAC 4 | TOTAL | % |
| Inscrits | 703 | 560 | 544 | 463 | 2270 | |
| Votants | 358 | 319 | 285 | 231 | 1193 | 53 |
| Nuls | 12 | 9 | 2 | 11 | 34 | |
| Blancs | 23 | 17 | 18 | 24 | 82 | |
| Exprimés | 323 | 293 | 265 | 196 | 1077 | |
| 1 Stéphane MAZARS | 240 | 204 | 207 | 154 | 805 | 74,74 |
| 2 Yves CENSI | 83 | 89 | 58 | 42 | 272 | 25,26 |

important que la valeur actuelle du matériel, a décidé de le renouveler. Une première approche pour un achat en commun avec les agriculteurs de la CUMA locale, n'a pu aboutir pour des raisons administratives et un rapport d'utilisation déséquilibré entre la mairie et la CUMA.

La mairie a donc publié un appel d'offre pour l'achat du tracteur et un pour la débroussailleuse. Le choix s'est porté sur un tracteur de marque KUBOTA modèle M95 GXIII, d'une puissance de 104 CV, vendu par les établissements NADAL sur la zone de Bel-Air, pour un montant de 49900 € HT. Pour la débroussailleuse, c'est le constructeur NOREMAT SAS qui a proposé un matériel correspondant en tout point au cahier des charges de l'appel d'offre, avec un modèle OPTIMA M51, pour un montant de 34451€ HT. Nous espérons que cet équipement donnera entière satisfaction à notre service technique, consulté en amont. Il réalise entre 600 et 700 heures de débroussaillage par an ! ➡

UNE PELOUSE SYNTHÉTIQUE POUR LE STADE DU BOULDOU, LES TRAVAUX DURERONT TOUT L'ÉTÉ

Après une tentative avortée en 2016 par manque de certains financements (cf bulletin n°51 de juillet 2016), les travaux d'aménagement d'une pelouse synthétique en lieu et place du terrain de football actuel ont bel et bien débuté cette fin juin 2017.

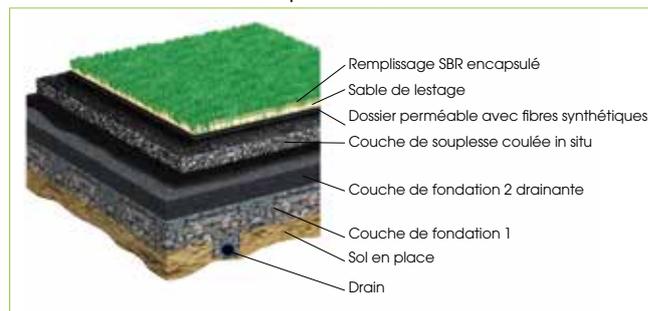
Les engins des entreprises ID VERDE et FERRIÉ sont donc à pied d'œuvre depuis le 20 juin et jusqu'à la fin du mois de septembre.

Les travaux vont consister notamment à :

- > réaliser les installations de chantier avec une utilisation provisoire d'une partie du parking de l'école,
- > déposer l'ensemble des équipements : mains courantes, cages de but, clôtures, réseaux divers, ...
- > décaper la terre végétale du terrain existant sur une épaisseur moyenne de 30 cm,
- > mettre en place un réseau de drainage (1200 m de drains + 230 m de caniveaux périphériques),
- > créer un réseau d'éclairage sportif avec 4 mâts de 18 m de hauteur,
- > réaliser les voiries et cheminements divers (bordures, enrobé, béton, ...)
- > construire le terrain de football qui sera composé des couches suivantes (voir croquis ci-joint) :
 - couche de fondation 15 cm de graves
 - couche de fondation drainante 15 cm de graves spéciales
 - couche de souplesse coulée in situ
 - tapis de fibres synthétiques (dossier)
 - sable de lestage (silice)

- remplissage SBR (Styrène Butadiène Rubber : produit recyclé à partir de pneus)

- > mettre en place les nouveaux équipements : cages de but, mains courantes, filets pare-ballons, bancs de touche, clôtures, portails, ...



À la fin des travaux, une société spécialisée fera tous les tests nécessaires pour justifier l'homologation de ce nouveau stade au niveau 5 SYE par la Fédération Française de Football.

Le montant de l'opération s'élève à 850 221,67 € TTC dont 245 968,05€ à la charge de la commune. Le tableau ci-dessous indique les montants financés par les divers partenaires.

Comme nous l'avons expliqué dans le bulletin de juillet 2016, le choix du synthétique était devenu une nécessité du fait de sa forte fréquentation. Il faut savoir qu'un terrain en herbe ne supporte que 7 heures d'utilisation par semaine quand on est à 45 heures pour un synthétique. Il permettra ainsi aux nombreux jeunes (et seniors) de continuer la pratique de leur sport favori dans de bonnes conditions et de porter haut les couleurs du Druelle Football Club.

| COÛT TOTAL DES TRAVAUX (TTC) : 850 221,67 € | | |
|---|----------------------|---------------------------------|
| | Montants HT | % / TTC opération totale |
| D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) | 123 700 € | 14,55 % |
| Rodez Agglomération | 100 000 € | 11,76 % |
| Région Occitanie | 100 000 € | 11,76 % |
| Conseil Départemental | 50 000 € | 5,88 % |
| F.F.F. (Fédération Française de Football) | 68 850 € | 8,09 % |
| S.I.E.D.A. (Syndicat Intercommunal d'Énergies de l'Aveyron) | 20 000 € | 2,35 % |
| total des aides : | 462 550 €€ | 54,40 % |
| F.C.T.V.A. (TVA récupérable l'année des travaux) | 141 703,62 € | 16,67 % |
| Commune de Druelle Balsac : | 245 968,05 €€ | 28,93 % |

BIENTÔT UN TERRAIN MULTISPORTS AU VILLAGE DE BALSAC !

Une consultation va prochainement être lancée pour la construction d'un terrain multisports au village de Balsac. Celui-ci sera de même conception que celui qui a été réalisé en 2010 à côté de l'école du Bouldou :

- dimensions : 12 m x 22 m
- plateforme (structure GNT + enrobé) : 14 m x 26 m
- matériaux : structure métal + lattes bois + pelouse synthétique lestée au sable
- équipé d'un filet pare-ballons h = 3,50 m

Ce nouvel équipement viendra s'ajouter au terrain de quilles, au circuit de bi-cross et au terrain de tennis, renforçant ainsi le « pôle loisirs » autour de la salle des fêtes.



FERMETURE DE L'ACCÈS AU STADE PAR LE BAS

Afin de garantir la sécurité des enfants jouant aux abords de la salle des fêtes et des terrains de sport, la circulation dans les deux sens de tous les véhicules à moteur est strictement interdite, depuis le 9 juin, sur la voie communale n°11, du carrefour avec la route

départementale 598 côté Pessingues-le-Bas, en bas, jusqu'au droit de la parcelle n°98 section ZL c'est-à-dire l'entrée du champ après le terrain de tennis. Des blocs rocheux ont été installés au bas de la côte. Attention, la circulation autour de l'école va prochainement être modifiée.



✗ Fermeture de la circulation pour tous types d'engins à moteur : mise en place d'écrans transparents au passage des troupeaux de brebis

Vie sociale

CE QU'IL FAUT SAVOIR

MISE EN PLACE DU CCAS DE LA COMMUNE NOUVELLE

Deux ateliers seniors vont être mis en place en 2017 sur la commune de Druelle Balsac.

- > Le 19 septembre de 14h à 17h, un atelier de prévention routière avec au programme une **remise à niveau** du code de la route (sous forme de questions réponses + 3 sujets spécifiques : les giratoires, les nouveaux panneaux, les autoroutes) et un **atelier-fest** : circuit lunette d'alcoolémie, réactiomètre, simulateur. Cet atelier accueillera environ une vingtaine de personnes, inscription auprès de la mairie.
- > Le 25 septembre, à la salle des fêtes de Druelle, une réunion d'information aura lieu pour présenter un atelier sur l'équilibre et la prévention des chutes : 10 séances de 1h30 pour 15 personnes maximum. Pour ces deux ateliers, le coût est pris en charge par le CCAS. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la mairie.

QU'EST CE QUE L'ASSOCIATION SEPIA ?

L'association SEPIA (Seniors Prévention Information Accueil), a été créée il y a plus de deux ans, et a signé une convention avec le Conseil Départemental de l'Aveyron pour mettre en place un « Point d'info senior » dans les locaux de la **Maison des associations, 15 avenue Tarayre à Rodez**.

L'objectif de ce service est d'informer et d'orienter les personnes de 60 ans et plus dans toutes sortes de demandes : aide pour leurs démarches administratives et information sur leurs droits. Par exemple, des personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer et/ou à se gérer seules au quotidien, peuvent appeler ce service pour s'informer sur leur droit à une aide à domicile ou à un aménagement particulier. Elles seront accompagnées et aidées en cela pour toutes ces démarches par l'association. Le **point info senior** est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h30. Prendre contact au 05 65 78 04 31.

BON À SAVOIR...

5 ampoules LED peuvent être distribuées gratuitement en fonction des revenus, essentiellement pour les personnes qui ne paient pas d'impôts, pour cela il faut aller sur le site internet ci-après : **www.mesampoulesgratuites** ou Numéro gratuit **0 800 11 19 15** de 09h00 à 18h00.

L'association famille de France appelle les familles à s'inscrire sur le site : **club-telecom.selcectra.info/fdf** pour un achat groupé portant sur les box internet et les forfaits mobiles. Plus les inscrits seront nombreux, plus l'association gagnera en poids dans la négociation d'une remise attractive. L'objectif est aussi d'obtenir une remise à vie et non une nouvelle offre promotionnelle ponctuelle. L'inscription est gratuite et ouverte à tous.

HISTORIQUE DES ASSOCIATIONS : LA FNACA PRÉCURSEUR DE LA COMMUNE NOUVELLE !

Voici l'histoire de la création du Comité intercommunal des anciens combattants d'Algérie de Druelle Balsac. Précurseur de la commune nouvelle officialisée ce 2 janvier 2017, ce comité a vu le jour en 1969. En effet, c'est après plusieurs réunions tenues dans la salle de l'ancien café Mouly au Pas, que les statuts ont été élaborés et la 1^{ère} déclaration en préfecture suivie à la fin de l'année 1970.

C'est au cours de cette année-là, le 19 mars, que ce nouveau comité commémora pour la 1^{ère} fois le cessez-le-feu en Algérie, devant le monument aux morts d'Ampiac, en présence de M. Orsanne, président départemental, qui remit à Michel Ferrand des Gardes le drapeau du comité de Druelle Balsac. L'effectif du comité était alors de 72 membres.

Fin 1970, Michel Ferrand quitta la commune, c'est Marcel Foulquier de Rouméguet qui prit la relève et resta à ce poste jusqu'en février 1985.

Michel Bessettes des Bastides lui succéda, puis François Pons de Balsac fut président jusqu'à son départ de la métropole, remplacé par Gabriel Albinet de Druelle.

Enfin depuis novembre 2007, c'est André Malet de la Croix du Sauvage qui assure les responsabilités de président du comité.

Ceci démontre que cette association d'anciens combattants a été la première à lever les frontières entre les deux communes : 48 ans déjà que les « vieux soldats » se retrouvent pour passer de bons moments !

À ce jour, les anciens d'AFN sont qualifiés de « séniors », leur âge varie entre 75 et 85 ans, et leur nombre diminue chaque année (effectif actuel, 54 membres) ; mais ils restent la mémoire de la commune. Bien que les activités soient réduites, les adhérents se font un devoir de participer à toutes les manifestations patriotiques organisées chaque année, et c'est bien ce « devoir de mémoire » qu'ils voudraient transmettre à tous les jeunes de la commune nouvelle. Le comité, par la voix de son président, espère que la prochaine cérémonie du 11 novembre 2017 qui se déroulera à Balsac, soit encore une fois l'occasion de rassembler jeunes et anciens, pour un partage plein d'émotion.

ACTIVITÉS DU CENTRE DE LOISIRS

LA CASELLE

Ce premier semestre a été riche en animations pour les enfants de la Cazelle aux loisirs.

Pendant les vacances de février les enfants âgés de 3 à 12 ans ont pu s'initier à différentes activités sportives : tournoi de foot, sarbacane, tir à l'arc mais aussi escrime grâce à l'intervention de Louminatadu club d'Onet-le-Château. Ces rencontres ont aussi été l'occasion de sensibiliser les enfants au handicap à travers l'handisport avec la participation de l'association handisport Aveyron.

Le projet pêche, démarré il y a deux ans s'est poursuivi, ainsi que le projet mini-camp ski mutualisé avec d'autres centres de loisirs (10 enfants ont participé).

Bien sûr d'autres activités artistiques et ludiques sont venues compléter le programme : scrabooking, cinéma, créations diverses...



À ce sujet, un grand merci, à M. Florent Bayol (artisan sur notre commune) pour la réalisation de la toiture de la cabane à insectes, entre la mairie et l'école !!!

Une rencontre avec les bénévoles de la bibliothèque municipale a été particulièrement appréciée par les enfants. Les vacances de Pâques, axées sur le thème du recyclage et de l'écologie, ont connu un fort succès avec des sorties comme par exemple la visite de Terra Memoria à Bozouls, une journée pêche, le tout enrichi par des activités artistiques autour de la création de jouets de cuisine. Des sorties sportives ont également été proposées : course d'orientation au parc de Vabre, descente de la voie verte en VTT

de Bozouls à Espalion pour les plus grands. Les interventions du SRA (Stade Rodez Aveyron Rugby), mais aussi la venue d'Evatika, conteuse professionnelle avec son spectacle « louchon le glouton », ont aussi permis aux enfants de passer de bonnes vacances. Comme vous en avez l'habitude maintenant, cet été, la Cazelle aux Loisirs propose 3 mini camps.

Plus d'infos sur le site de la Cazelle aux loisirs :

www.lacazelleauxloisirs.fr - Allée Paul Cayla - 12510 Druelle - lacazelleauxloisirsdruelle@gmail.com

LES GASTADOUS

À Balsac, les activités péri-éducatives ont lieu deux fois par semaine de 15h15 à 16h45 le lundi et jeudi. Ces activités sont encadrées par le personnel des Gastadous et le personnel de la mairie.

Des projets variés et ludiques sont proposés aux enfants tout au long de l'année.

D'autres projets comme la réalisation des cadeaux pour la fête des mères et des pères ont été joyeusement réalisés.

Tout au long de l'année, c'est en moyenne 18 enfants des deux communes qu'accueillent chaque mercredi les Gastadous. Cet effectif monte autour de 25 enfants sur les vacances, provenant de Clairvaux-Bruéjols, Druelle Balsac, ainsi que Nuces.

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30 du 8 juillet au 4 août sur l'école de Balsac et du 21 au 31 août sur l'école de Clairvaux-Bruéjols.

Les Gastadous de l'USEP - Le Bourg 12510 Balsac - 06 47 58 67 86 - lesgastadoususep@gmail.com

Les TAPE (Temps d'Activités Péri-Éducatif)

Pendant les temps périscolaires et en lien avec notre projet pédagogique annuel, l'équipe d'animation des Gastadous de l'USEP a pu, au travers d'outils ludiques

et grâce à une réflexion commune avec différents acteurs, mettre en place tout un projet autour de la sensibilisation au handicap et au respect des différences. À titre d'exemple, durant l'année scolaire 2016/2017, les enfants ont participé à des ateliers autour de la cécité et de la déficience visuelle. Ils ont ainsi pu, avec une intervenante du CDDS (Centre Départemental pour Déficiants Sensoriels), s'initier au braille, apprendre à le déchiffrer et à l'écrire. D'autres ateliers concrets ont permis aux enfants de comprendre la vie quotidienne d'une personne en situation de handicap et ainsi de changer leur regard sur les différences. Des résidents de la MAS d'Aubin, ont aussi rendu visite aux enfants, et ont échangés autour d'ateliers jeux et motricité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le samedi 24 juin, s'est tenu à la mairie de Balsac et à celle de Bruéjouis, les élections municipales enfants, **sous la tutelle des Gastadous** de l'USEP et d'élus municipaux. Élus pour une durée de 2 ans et non rééligibles, les conseillers sortants, au nombre de 16, 6 à Balsac et 10 à Bruéjouis, ont pu ainsi s'essayer à l'exercice difficile de la citoyenneté, et mettre en place différents projets dont une journée des enfants en septembre dernier sur Balsac. Ce mandat s'est clôturé par une soirée boum et jeux de société vendredi 23 juin réunissant près de 70 enfants des 2 écoles. Les nouveaux élus au nombre de 12 cette année, 5 enfants de Balsac et 7 de Bruéjouis, se retrouveront en septembre prochain afin d'élire leur maire et de discuter des nouveaux projets.

BOUCHONS D'AMOUR

L'association parrainée par Jean-Marie Bigard récupère les bouchons plastiques qui sont revendus à un fabricant de palettes plastiques d'une durée de vie de 300 ans et recyclables à l'infini. Le produit financier intégral de la vente des bouchons sert à financer du matériel pour des personnes handicapées ainsi que, ponctuellement, des actions humanitaires en France et à l'étranger. **Vous pouvez désormais déposer vos bouchons à la mairie ou à l'école de Druelle.** Pensez aux enfants de votre entourage, ils seront ravis de vous débarrasser de vos bouchons et de participer à cette belle action.

Les bouchons acceptés sont :



- > les bouchons alimentaires : eau, lait, soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche...
- > les bouchons ménagers : liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols...
- > les bouchons de cosmétiques : déodorants, laque, parfum...
- > les bouchons de produits d'hygiène : dentifrice, produits douche, shampoing...

> les couvercles en plastique : chocolat et café en poudre, moutarde...

> divers : les boîtes de pellicule photos, les oeufs Kinder...

Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit.

ATTENTION : les bouchons ne doivent pas dépasser 12 cm de diamètre. **Les bouchons refusés** sont ceux de produits chimiques hautement toxiques, de sécurité, détergents, de médicaments.

Les objectifs du Conseil Municipal des Enfants :

- les accompagner dans leur rôle de représentants des enfants de la commune.
- considérer les jeunes comme des « partenaires » à part entière dans la commune.
- permettre aux enfants d'être acteurs dans la vie de leur commune, de s'y investir pour mieux s'y épanouir.
- permettre aux enfants d'appréhender la démocratie locale de façon active et ludique.
- les sensibiliser à appréhender les diverses attentes de la population.
- les amener à prendre des décisions et à exercer des responsabilités.
- développer l'esprit de communication : permettre aux enfants de s'exprimer, prendre en compte l'avis de chacun dans l'écoute et le respect.

L'engagement du candidat, ses droits, ses devoirs

Le conseiller municipal enfant est le porte-parole des jeunes. Il participe activement à l'information et à l'expression des jeunes de la commune.

Le fonctionnement

Les commissions

Les commissions du Conseil Municipal Enfants sont au nombre de trois :

- une commission commune avec réalisation d'un projet commun pour les enfants de Clairvaux-Bruéjouis et Balsac.
- une commission Balsac ;
- une commission Clairvaux-Bruéjouis.

Les enfants sont encadrés par Mélodie GABRIAC et Magali MARTIN animatrices des Gastadous. Des référents adultes du conseil municipal sont présents lors des réunions. Les projets pourront être suivis par des conseillers municipaux en fonction des commissions, et ils seront présentés avant le Conseil Municipal Adulte.

Rétrospective

RETOUR EN IMAGES

FESTIVAL DU JEU



Moment convivial pour petits et grands

NETTOYAGE DES FOSSÉS



Encore trop de déchets cette année !!!

TAILLE ET GREFFE



Plus de secrets pour nos pépiniéristes amateurs...

LA DICTÉE



Après-midi studieuse des « dictophiles » !

CONTES BIBLIO



C'est en toute intimité dans ses locaux que la bibliothèque a reçu son jeune public

CARNAVAL À BALSAC



Défilé bariolé des enfants de la commune le jour du carnaval de l'école

SOIRÉE THÉÂTRE ORGANISÉE PAR LE CCAS



Les Comédiens au Chariot nous ont embarqués avec leur pièce « Le jour de l'Italienne »

SOIRÉE BANDAS



Retour aux sources pour le Comité des fêtes avec une soirée conviviale à la salle des fêtes du village

VIDE-GRENIERS



Druelle et Balsac : les traditionnels vide-greniers des écoles

MARCHÉ AUX FLEURS DRUELLE



Mains vertes promettent de beaux espaces verts...

1^{ER} MAI SPORTIF - TRIAL DU ROC D'AUIPIO



« Belle participation, des coureurs venus de loin parfois... le temps un peu frais a permis aux coureurs de donner le meilleur d'eux même. »

VTT DU 1^{ER} MAI



250 vététistes se sont retrouvés pour la 19^e édition, en espérant le soleil pour fêter les 20 ans !

FÊTE DU PAS



Week-end festif réussi à tous les niveaux, même la météo

FÊTE DE LA SAINT JEAN À AMPIAC



Apéro grillades musical, déjeuners, repas, bal le dimanche, et pétanque ont conquis le public sous un soleil de plomb.

Culture

PATRIMOINE

LES 10 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Druelle est née en 2007 à Ampiac à l'initiative de Christian Triadou entouré de quelques bénévoles.

Organisée en association «La Cazelle aux livres», partie de rien, l'équipe a mis toute son énergie dans cette nouvelle aventure qui a été une réussite.

Depuis, la bibliothèque n'a cessé de se développer : déménagement au Bouldou, nouveaux bénévoles et surtout nombre d'abonnés croissant chaque année.

À l'occasion de ses 10 ans, l'équipe de la bibliothèque remercie ses fidèles lecteurs et espère agrandir encore le cercle de ses abonnés.

Aujourd'hui ce sont 17 bénévoles rassemblés autour de Monique et Marie-Claude co-présidentes de l'association qui participent quotidiennement au bon fonctionnement de la bibliothèque.

Leur temps est partagé selon plusieurs activités :

- Réunions de travail, tous les lundis et mardis matin : couverture des livres, classement, enregistrement des achats et des dons, réparation de livres, préparation des lectures aux classes, sélection pour achats des documents dans les différentes librairies ruthénoises, rédaction du rapport d'activité annuel demandé par la MDA (Médiathèque Départementale de l'Aveyron), statistiques, etc.
- Réunion mensuelle d'organisation afin de préparer le planning du mois suivant et discuter en équipe selon un ordre du jour préétabli.
- Formations à la MDA sur différents thèmes de gestion et d'animation d'une bibliothèque, formation informatique (par C3RB).
- Accueil du public les mercredis et jeudis après midi.
- Accueil des classes de l'école de Druelle (hors ouverture au public).
- Prêt de livres et animation au RAM et à la crèche tous les mois.
- Prêt de livres au périscolaire, prêt et animations au Centre de Loisirs.
- Organisation d'expositions dans les locaux, d'événements divers : dictée ouverte à tous, après-midi contes pour les enfants...

Quelques chiffres

- > **6 920** ouvrages en fonds propres de la bibliothèque dont plus de **3 700** ouvrages jeunesse
- > Environ **600** ouvrages empruntés au bibliobus de la MDA (Médiathèque Départementale de l'Aveyron)
- > **325** abonnés dont **175** enfants de moins de 14 ans
- > **7 590** emprunts en 2016 + **525** par les collectivités

Horaires d'ouverture

- Mercredi de 15h à 18h30
- Jeudi de 16h à 19h
- Fermeture estivale : dernier jour d'ouverture jeudi 13 juillet, réouverture le mercredi 23 août

Tarifs

- 2 € pour les enfants jusqu'à 14 ans
- 5 € pour les abonnés au-dessus de 14 ans
- Consultation libre et gratuite sur place même sans abonnement

Prêts

- 4 ouvrages pour une durée maximale d'un mois
- Possibilité de réservation à l'accueil

Catalogue

Le catalogue complet des ouvrages de la bibliothèque est consultable par tous (abonnés ou pas) sur le site internet de la mairie (www.druelle.fr - rubrique : *Vie quotidienne - Bibliothèque*).

Les abonnés peuvent aussi y consulter la liste et la date de retour de leurs prêts en cours.

Si, parmi ces ouvrages, vous ne trouvez pas celui que vous auriez souhaité, la bibliothèque peut en faire la demande à la Médiathèque Départementale qui fournit dans la mesure du possible d'autres titres non disponibles.

Anniversaire

Le samedi 7 octobre 2017 la bibliothèque fête ses 10 ans et les bénévoles seront heureux d'accueillir abonnés ou simples visiteurs de 10h à 18h. Au programme :

- Animations diverses
- 16h : goûter d'anniversaire
- Tirage au sort parmi les participants : 1 cadeau offert



Info

AGGLO

Résultat de la déchèterie mobile sur la commune de Druelle Balsac .

| Déchets Collectés (En kg) | Balsac 01/03 2017 | Agnac 17/03 2017 | Le Pas 12/04 2017 | Druelle Bourg 21/04 2017 | TOTAL |
|---------------------------|-------------------|------------------|-------------------|--------------------------|--------------|
| Appareils électriques | 218 | 3 | 126,50 | 202 | 549,50 |
| Batteries | 0 | 15 | 22 | 19 | 56 |
| Bois | 203 | 109 | 220 | 259 | 791 |
| Cartons | 38 | 23 | 25 | 20 | 106 |
| Encombrants | 333 | 289 | 265 | 357 | 1 244 |
| Métal | 128 | 133 | 154 | 114 | 529 |
| Néons | 10 | 0 | 0 | 0 | 10 |
| Papiers | 5 | 12 | 25 | 37 | 79 |
| Piles | 21 | 2 | 20,50 | 2 | 45,50 |
| Pneus | 57 | 0 | 31 | 15 | 103 |
| Produits toxiques | 0 | 0 | 10 | 0 | 10 |
| Verre | 0 | 0 | 20 | 10 | 30 |
| Vêtements | 14 | 0 | 0 | 22 | 36 |
| TOTAL | 1 027 | 586 | 919 | 1057 | 3 589 |

RAPPEL : 3 déchèteries mobiles sont prévues cet automne sur la commune :

- Le 8 septembre, Le Pas, sur le parking de la salle des fêtes. Du broyat sera distribué gratuitement
- Le 20 septembre, Druelle Bourg, sur le parking de la salle des fêtes. Du broyat sera distribué gratuitement
- Le 18 octobre, Le Bouldou, salle polyvalente. Du compost sera distribué gratuitement.

MISE EN PLACE DE CONTAINERS SEMI-ENTERRÉS AU VILLAGE DE DRUELLE

Les containers semi-enterrés qui viennent d'être installés au fond de la rue des Peupliers et sur le parking de la salle des fêtes du village de Druelle desservent les rues suivantes : rue du Claux, impasse des Coquelicots, impasse des Sources, impasse du Pesquié, rue de l'Étang et rue des Peupliers, **et uniquement ces rues !!!**

Il en va de même pour les containers de l'entrée des Jardins de la Maresque, **réservés uniquement aux habitants de ce lotissement !!!**

Il est bon de rappeler que ces containers sont destinés à la collecte des déchets ménagers (ordures ménagères, emballages recyclables, verre), les encombrants doivent continuer à être déposés dans l'une des 5 déchèteries de Rodez Agglomération **et non au pied des containers comme cela est trop souvent le cas !!!**

Et les journaux et magazines dans les colonnes papier bleues prévues à cet effet.

Dans les prochains mois de nouveaux containers seront installés dans d'autres secteurs urbains de la commune et remplaceront le ramassage au sac. Chaque container installé représente un coût de 2000 euros pour la municipalité.



DES AMPOULES LED POUR VOUS AIDER À MAÎTRISER VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE !

| Nombre de personnes composant le ménage | Revenu fiscal de référence à ne pas dépasser (€) |
|---|--|
| 1 | 18 409 |
| 2 | 26 923 |
| 3 | 32 377 |
| 4 | 37 826 |
| 5 | 43 297 |
| Par personne supp. | + 5 454 |

L'éclairage représente près de **13% de la consommation d'électricité au sein d'un logement**. Les lampes LED permettent une réduction significative de la consommation en éclairage (**80%**) et ont une durée de vie **supérieure à 15 ans** !

Vous êtes retraité, locataire ou propriétaire occupant, sur le territoire de Rodez Agglomération ?

Si votre revenu fiscal de référence est inférieur au plafond indiqué dans le tableau ci-dessus, vous pouvez bénéficier gratuitement de deux ampoules LEDs* (E27, à vis) en remplacement de vos ampoules à filament pour votre logement.

Pour retirer vos ampoules, rendez-vous le :

**jeudi 9 novembre, de 9h à 12h
à la Mairie de Druelle Balsac**

muni de votre avis d'imposition 2016 (calculé sur les revenus de 2015) et d'une pièce d'identité !

Cette opération de distribution est menée en partenariat avec Rodez Agglomération, territoire à énergie positive, et EDF afin de sensibiliser les habitants à la réduction d'énergie.

Pour tout renseignement : 05 65 73 82 58 ou par courriel : energiepositive@aggl-grandrodez.fr

(*dans la limite du stock disponible)



NOUVEAU RÈGLEMENT DU SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

L'assainissement non collectif aussi appelé assainissement autonome ou individuel consiste à traiter ses eaux usées sur son terrain, lorsque l'habitation ne peut être reliée à un système d'assainissement public (ou collectif).

Toutes les eaux usées de l'habitation (sanitaires, cuisine, machine à laver, etc...) doivent être dirigées vers une fosse toutes eaux destinée à séparer les matières polluantes liquides des matières solides décantables et des déchets flottants. Les eaux alors

issues de la fosse, encore chargées de pollution, sont ensuite traitées soit directement par infiltration dans le sol en place, soit dans un massif de sable.

Les procédés et l'entretien de ces dispositifs sont détaillés sur le site internet du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Ces installations doivent faire l'objet d'un entretien régulier : une fosse toutes eaux doit être en moyenne vidangée tous les 4 ans (ou lorsque la hauteur de boue atteint 50 % du volume utile !)

Sur le périmètre de Rodez Agglomération, 1350 logements ont un système d'assainissement autonome, qui est contrôlé par le service public d'assainissement non collectif (SPANC) tous les 4 ans ou tous les 8 ans en fonction des caractéristiques de l'installation.

Les 2 techniciens du service peuvent aussi vous assister lors de l'élaboration de votre projet de construction, lors de la réalisation de votre installation d'assainissement autonome, ou pour toute question concernant l'entretien ou la réhabilitation de votre installation.

Tout propriétaire immobilier qui équipe, modifie ou rénove une installation d'assainissement non collectif doit faire valider son projet par le SPANC.

Le vendeur d'une habitation en assainissement non collectif a l'obligation de préciser l'état de son installation (depuis le 1^{er} janvier 2011).

Pour tout renseignement supplémentaire vous pouvez consulter le site internet de www.rodezaggl.fr/fr/preserver/assainissement-non-collectif/installation-spanc

Composition du conseil communautaire de Rodez Agglomération

Nombre et répartition des sièges dans le cadre d'un accord local

| Communes | Population municipale (1 ^{er} Janvier 2017) | Répartition droit commun (Art.L5211-6-1 Du CGCT) | Pour mémoire nombre / répartition actuelle (accord local + 25 % de sièges) | Proposition nombre / répartition future (accord local + 25 % de sièges) |
|-------------------|--|--|--|---|
| Rodez | 24 088 | 19 | 21 | 21 |
| One-le Château | 11 837 | 9 | 10 | 10 |
| Luc-la Primaube | 5 898 | 4 | 5 | 6 |
| Olemps | 3 329 | 2 | 3 | 3 |
| Sébazac Concourès | 3 197 | 2 | 3 | 3 |
| CN Druelle Balsac | 2 943 | 2 | 2 | 3 |
| Le Monastère | 2 136 | 1 | 2 | 2 |
| Sainte Radegonde | 1 759 | 1 | 1 | 2 |
| Total | 55 187 | 40 | 47 | 50 |

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'accord ci-dessus.

En bref

PLAN CANICULE

Comme chaque année, la mairie a activé son dispositif canicule. Parallèlement, le Centre Communal d'Action Sociale a ouvert un registre sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de 65 ans et plus, celles de plus de 60 ans inaptes au travail résidant à leur domicile ainsi que les personnes handicapées isolées.

En cas de déclenchement du niveau d'alerte et d'urgence par la Préfecture, les services sanitaires et sociaux contacteront ces personnes et les assisteront si nécessaire.

L'inscription sur ce registre est gratuite et volontaire.

Si vous souhaitez être recensé(e), un formulaire est à retirer en mairie.

Un numéro spécial **Canicule info service** est également accessible au : **0800 06 66 66**.

Divagation de chiens et chats sur notre commune

Rappel de quelques règles à respecter suivant arrêté municipal n° 2017/121 en date du 26 juin 2017 interdisant la divagation des chiens et chats sur le territoire de la commune. (arrêté disponible sur www.druelle.fr)

Les animaux domestiques errant sur le territoire de la commune peuvent être à l'origine de troubles en matière de salubrité, sécurité et tranquillité publiques.

Aussi, si vous constatez la présence d'un chien ou d'un chat errant, ou si vous le recueillez, vous pouvez en informer votre mairie.

Elle prendra elle-même contact avec le service de fourrière animale de Rodez Agglomération. Un agent de Rodez Agglomération conduira alors l'animal chez le vétérinaire s'il n'est pas identifié ou, dans le cas contraire, au refuge SPA de Comps à Inières, (commune de Sainte-Radegonde) où le propriétaire pourra venir le récupérer.

Le propriétaire d'un animal en situation de divagation sera tenu de payer une amende forfaitaire de 80 € (montant auquel s'ajoutent les frais de pension, les frais éventuels de soins ou d'identification engagés par le vétérinaire si l'animal n'est pas récupéré dans le délai légal de 8 jours). Au-delà de 8 jours, les animaux sont proposés par la SPA à l'adoption.

Pour réguler la circulation des chats errants, pensez à stériliser vos chats et à éliminer les portées accidentelles.

UN PEU D'ESPRIT CIVIQUE !

Suite aux remarques de quelques habitants sur le manque d'entretien de nos trottoirs, la mairie tient à préciser certains points.

Dans le cadre de la loi de « transition énergétique pour la croissance verte », un texte voté dans l'été 2015, précisant l'interdiction d'utilisation de tout produit phytosanitaire par les collectivités territoriales pour l'entretien des lieux publics (à savoir : voiries, trottoirs et autres espaces verts), est applicable depuis le 1^{er} janvier 2017 !

De ce fait il est difficile d'avoir une action efficace contre les mauvaises herbes, la lutte thermique donnant encore aujourd'hui des résultats aléatoires et « gourmande » en main d'œuvre.

Aussi il nous paraît important de rappeler que chacun d'entre nous est censé entretenir (ou faire entretenir) les bordures le long de son habitation ou de sa propriété !

Merci par avance de votre compréhension et de votre « bon sens civique », et merci à tous ceux qui entretiennent régulièrement leur devant de porte, pour des quartiers ou villages où il fait bon vivre !

La mairie

Artisan oublié dans le précédent bulletin - **M. COSTES Jean-Marc**
auto-entrepreneur à Balsac : travaux de menuiserie métallique et serrurerie
Tél. **05 65 72 52 57**



(RE) DÉCOUVRONS notre commune

Centre de recherche R.A.G.T. 2n

Présent depuis 1957 sur la commune, le centre de recherche de Druelle est la première station de recherche du groupe R.A.G.T.. L'objet de sa création était de fournir aux agriculteurs locaux des variétés de grande culture adaptées à la région.

Depuis cette date, l'entreprise a grandi et aujourd'hui un rayonnement mondial. Le site de Druelle a suivi cette évolution tout en conservant son ambition des origines : fournir aux agriculteurs des variétés performantes, moins gourmandes en engrais et en produits phytosanitaires et répondant aux critères des transformateurs.

Porté initialement par RAGT SA, le site est aujourd'hui le siège de RAGT 2n, filiale de RAGT Semences.

Le site de Druelle (80 permanents) comporte plusieurs activités :

- **L'activité de sélection** : RAGT est l'un des rares obtenteurs à proposer une palette très large d'espèces travaillées (27). Les conditions pédoclimatiques de Druelle ne permettent pas de sélectionner toutes les espèces sur le site mais nous avons notamment des programmes actifs de sélection en maïs, fourragères, gazons et céréales. Les équipes exécutent des croisements et des multiplications de semences nécessaires aux programmes de recherche. Ils sont épaulés par un grand nombre de saisonniers surtout en période estivale. 40 ha de cultures expérimentales sont implantées chaque année. Une grande partie est irriguée pour sécuriser le travail de recherche. Les protocoles de gestion de la ferme doivent garantir aux équipes de sélection que l'environnement des cultures est identique sur l'exploitation, ce qui permet de juger les plantes sur leur potentiel et non pas sur le lieu d'implantation. Ces protocoles doivent répondre également à la réglementation agricole. De ces cultures sont issues des graines mais aussi un grand nombre de données (rendements, notations maladies,...). C'est grâce à ces données que le sélectionneur peut effectuer ses choix et ne garder que les variétés les plus intéressantes. Une partie de la production de semences de l'année est envoyée pendant l'hiver dans l'hémisphère sud (contresaison Chili/Mexique) ce qui permet de raccourcir les cycles de sélection grâce à 2 récoltes par an. Ce travail est long puisqu'il faut environ 10 ans de la création de la variété à sa disponibilité à la vente.

Une partie des semences est conservée en chambre froide pour garantir la germination pendant de nombreuses années. C'est une banque génétique pour de nouveaux croisements mais aussi une sauvegarde en cas d'aléas climatiques.

- **L'activité scientifique** : La sélection actuelle est devenue «hyper technologique». La station de Druelle dispose d'unités de biotechnologie, de phytopathologie et de statistiques qui fournissent aux équipes de sélection des outils pour mener à bien leurs programmes de sélection. Ces équipes travaillent pour la sélection du site de Druelle mais aussi pour tous les sites de recherche en Europe. Au niveau du site, cela se traduit par la présence de laboratoires, chambres de culture et de serres qui permettent de cultiver des plantes dans un milieu contrôlé.

Ces outils et les analyses des résultats qui en découlent permettent aux sélectionneurs de réduire le volume de plantes à sélectionner. Ils peuvent, de cette manière, se concentrer sur les meilleures.

- **L'activité d'appui** : Les services de direction, techniques et administratifs fournissent aux équipes les moyens pour exécuter leur travail (bâtiments, matériel d'expérimentation, moyens humains, ...).

Ils permettent également de répondre aux différentes exigences réglementaires nécessaires au fonctionnement du site mais aussi de toute l'entreprise. Ils sont l'interface entre les 17 stations de recherche de RAGT 2n et le siège social du groupe. Toutes ces activités nécessitent un approvisionnement en énergie et fluide important. Le site possède un poste de transformation (équivalent 100 pavillons), une chaufferie centrale équipée d'une chaudière granulés Calys® + gaz (équivalent à 600 pavillons), 2 lacs d'irrigation interconnectés d'une capacité de 55000 m³, de groupes froids.

Toute cette infrastructure est supervisée par des automates permettant d'optimiser le fonctionnement du site mais aussi de répondre rapidement en cas de défaillance technique.

Les nouvelles constructions répondent aux contraintes réglementaires, aux exigences d'une sélection performante pour affronter les différents challenges des années futures.